



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

adoption

Question écrite n° 75603

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur l'adoption. La direction générale de l'action sociale a rendu, début avril, une enquête publique, réalisée sur un grand nombre de départements, qui constate la forte augmentation du nombre de candidats à l'adoption. Pour l'année 1999, il y avait 19 660 agréments à l'adoption en cours de validité et 4 800 enfants adoptés ; pour les années à venir, le constat positif de la diminution progressive du nombre d'orphelins ou d'enfants délaissés amènerait à envisager la facilité des procédures d'adoption d'enfants étrangers abandonnés ou seuls dont le nombre, quant à lui, reste inchangé. Aussi, il souhaiterait savoir si elle entend prendre des mesures, prochainement, aux fins de faciliter et d'améliorer ce type d'adoption.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75603

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2072